

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an. six mois 14 75 trois mois 7 50

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 55.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER et C^o, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

31 décembre 1863.

OPÉCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 19 décembre.
Rien d'important du théâtre de la guerre.

Aux dernières dates, la lutte continuait encore entre Longstreet et l'armée du Tennessee.

Berlin, 28 décembre.
La Gazette allemande du Nord publie le texte de la proposition faite hier à la Diète par la Prusse et l'Autriche. Les deux puissances veulent que la Diète exige la suppression définitive de la Constitution du 19 novembre, en ce qui concerne le Sleswig. La Diète devrait en même temps prévenir le Danemark qu'en cas de refus elle se verrait obligée de se procurer, par l'occupation du Sleswig, un gage pour la garantie de ses justes demandes. L'Autriche et la Prusse prient en outre la Diète de vouloir bien charger la commission militaire de faire tous les préparatifs nécessaires pour l'occupation éventuelle du Sleswig.

Berlin, 29 décembre.
On mande de la frontière prussienne : Les autorités russes ont commencé aujourd'hui à quitter des signataires, à Varsovie, pour des Adresses de dévouement. C'est Gzybow, le commissaire de police du quartier juif, qui s'en est occupé le premier. Le chanoine Rezewski, qui rempli les fonctions épiscopales en l'absence de Mgr Felinski, a refusé de signer la lettre pastorale qu'on lui demandait en faveur des Adresses de dévouement.

Alexandrie, 29 décembre.
On mande du Japon que les deux parties en présence, c'est-à-dire celui du prince Satsuma et celui du Taikoun, sont aujourd'hui d'accord. Tous deux veulent l'expulsion des étrangers. Seulement le premier le veut immédiatement et par force, tandis que le Taikoun voudrait arriver à ce but par des vexations.

Breslau, 29 décembre.
On lit dans la Gazette de Breslau : Les arrestations continuent à Varsovie ; elles sont principalement effectuées dans les hôtels.

Le gouvernement national vient de publier un nouvel appel aux combattants.

Des personnes arrivant de Radom rapportent que Chmielniski a été fusillé.

Madrid, 29 décembre.
Le conseil des ministres s'est définitivement prononcé en faveur d'un Congrès à Paris, comme le meilleur moyen d'éviter les conséquences d'une guerre européenne.

Copenhague, 29 décembre.
La crise ministérielle n'est pas encore terminée.

Le bruit court que l'Angleterre propose la réunion d'une conférence à Paris entre les signataires de la Diète germanique pour traiter la question de succession et celle de Constitution. Le statu quo serait maintenu, en attendant, entre le Danemark et le Holstein. L'Angleterre ne veut pas faire d'invitation pour cette conférence, mais elle appuierait l'invitation qui serait faite par le Danemark.

Des meetings sont tenus dans les grandes villes de la Norvège pour prier le gouvernement suédois de soutenir le Danemark.

Les commissaires fédéraux dans le Holstein ont suspendu la municipalité de Ploen.

Copenhague, 29 décembre, soir.
Le Berlingske Tidende annonce que le roi a accepté, hier soir, la démission du ministre et qu'il a chargé le ministre des cultes, M. Mourad, de la formation d'un nouveau cabinet.

Kiel, 29 décembre.
Un brillant accueil a été fait aux troupes fédérales et au commissaire civil, M. de Kenneritz.

Le sénateur Thompson a proclamé le duc Frédéric d'Augustenbourg au milieu des acclamations enthousiastes de la population.

Hambourg, 29 décembre.
La brigade saxonne arrivera, le 31, à Kendsbourg où le général Kakes doit établir provisoirement son quartier général.

Le Dannewirke, feuille gouvernementale d'Hadernleben, publie, sous la date du 26, le telegramme suivant de Copenhague : « Dans une conférence tenue aujourd'hui et à laquelle assistaient le roi, les ministres et plusieurs membres de la droite du Rigsraad, l'opinion a prévalu qu'il était constitutionnellement impossible de retirer la loi fondamentale du 18 novembre. Tous les ministres conservent leurs portefeuilles. »

Suez, 29 décembre.
On mande de Bombay, 14 décembre : Les insurgés de l'Inde ont attaqué, le 20 novembre, le général Chamberlain. Celui-ci a cédé le commandement au major général Gorwoc.

Königsberg, 30 décembre.
Le Courier de Wilna du 26 annonce que l'ex-lieutenant de l'armée russe, Dominique Malecki, coupable d'avoir passé aux insurgés et commandé plusieurs bandes, a été pendu, le 21 décembre, à Wilkomir.

Londres, 30 décembre.
Le Morning-Post publie une Note du cabinet de Copenhague, en date du 19 décembre. Dans cette pièce, M. Hall proteste contre l'exécution fédérale dans le Holstein, et réserve les résolutions du gouvernement danois.

Altona, 30 décembre.
Le général commandant en chef, Hake, est parti ce matin avec son état-major pour Nortorf. L'avant-garde des troupes fédérales se trouve près de Kohenstedt.

On annonce comme devant avoir lieu demain l'occupation des six villages holsteinois incorporés aux Sleswigs depuis 1852.

Les Danois ont déjà évacué la tête de pont de Fredericstadt, et ils s'apprêtent à quitter Rendsbourg.

Hambourg, 30 décembre.
Les quatre doyens de l'Université de Kiel sont partis pour Gotha afin de remettre au duc d'Augustenbourg l'acte de proclamation de sa souveraineté dans les duchés.

Les contingents prussien et autrichien restent décidément à Hambourg.

Le 60^e régiment d'infanterie (Brandebourg) appuyé par un détachement de cavalerie, est entre le 26 à Lubeck. Ce corps comprend 5,000 hommes ; 3,000 sont stationnés dans la ville, et les autres dans les environs.

Copenhague, 30 déc., midi.
Jusqu'à ce moment on n'a pu encore réussir à former un nouveau cabinet.

Les premiers jours du nouvel an nous apporteront-ils la nouvelle du commencement des hostilités sur l'Eider, ou bien ra mèneront-ils les esprits à des idées plus conciliantes ? C'est ce qu'il est toujours très-difficile d'indiquer même en conservant la liberté d'appréciation que nous laisse l'attitude expectante de notre chancellerie, bien résolu, paraît-il, à laisser à l'Angleterre et aux grands Etats d'Alle-

magne la responsabilité des négociations qui se poursuivent et des actes qui peuvent survenir. Toutefois, les dernières dépêches de Copenhague, faisant allusion aux conférences proposées par le cabinet de Londres, nous communiquent de nouveaux détails qui peuvent donner quelques indications à ceux qui se piquent de présenter les éventualités à venir.

Cette dépêche nous dit que l'Angleterre propose au Danemark la réunion d'une conférence entre les signataires du traité de Londres et les représentants de la Diète germanique pour traiter la question de succession et celle de Constitution. En attendant, le statu quo serait maintenu entre le Danemark et le Holstein. L'Angleterre ne ferait pas d'invitation directe pour cette conférence, mais elle appuierait l'invitation qui serait faite par le Danemark.

Deux faits nouveaux ressortent des détails qui précèdent : le premier, c'est que Paris serait déjà indiqué comme lieu de la conférence ; le second, c'est que les troupes fédérales ne dépasseraient pas la frontière du Holstein, avant que les résolutions de la conférence fussent connues. Les avis que nous avons reçus hier de Francfort, ne faisaient aucune allusion à cette double circonstance. Lord Russell se bornait à proposer à la Diète germanique une conférence dans une capitale quelconque et sans la stipulation d'un temps d'arrêt dans la marche des troupes fédérales. Si la version de Copenhague est la bonne, les changes pacifiques peuvent être en progrès, dans le cas surtout où la Prusse et l'Autriche ne laisseraient pas gagner du terrain aux petits Etats allemands qui veulent l'occupation immédiate du duché de Holstein.

Un dernier telegramme du 30 nous dit, en effet, que le roi Christian est toujours en quête d'un nouveau ministère, ce qui signifie que le cabinet belliqueux de M. Hall, qu'on disait raffermi le 29, ne conserve ses portefeuilles qu'à titre provisoire. Or, si la couronne danoise ne conserve pas M. Hall, c'est qu'il y a tendance, dans ses conseils, pour qu'on transige sur la Constitution du 18 novembre, la principale pierre d'achoppement qui se trouve entre le Danemark et la Confédération germanique. Cette présomption laisse donc encore une issue aux chances pacifiques ; mais avançons-le, cette issue est fort étroite et, d'une heure à l'autre, un rien peut la fermer.

HAVAS.

On lit dans la Patrie : Nos lecteurs savent qu'un ordre du Gouvernement russe a fait fermer à Var-

sovie les magasins de quelques-uns des négociants les plus considérables de cette ville.

Prise sans aucune forme légale, sans déclaration de faillite, car, en Pologne comme en France, cette déclaration ne peut être prononcée qu'en vertu d'un jugement du tribunal de commerce, cette mesure doit nécessairement entraîner la ruine de ces maisons et, par conséquent, réagir sur les maisons françaises avec lesquelles elles sont en relations d'affaires.

Nous apprenons que plusieurs négociants importants de Lyon, de Mulhouse, de Strasbourg et même de Paris, ont fait des démarches auprès de M. le ministre des affaires étrangères pour que le consul de France à Varsovie soit chargé d'intervenir, afin de sauvegarder leurs intérêts. Quelques-uns de ces négociants ont même envoyé déjà, dans cette dernière ville, leurs fondés de pouvoirs.

Nous ne doutons pas que le ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur de France à Saint-Petersbourg et notre consul à Varsovie ne prennent toutes les dispositions de nature à protéger efficacement les intérêts français qui pourraient être atteints par cette mesure.

Louis Bellet.

L'agence Havas communique aux journaux le document suivant :

Proclamation du gouvernement national adressée à la nation polonoise.

Compatriotes !

Depuis bientôt onze mois nous luttons contre la barbarie inouïe et la haine d'ennemis qui, sous les apparences de la civilisation, poursuivent l'extermination des défenseurs du droit et de la justice. La persévérance de notre lutte a ébranlé sur sa base la domination usurpatrice de la Russie ; elle a prouvé que cette domination est chez nous impossible, et que si elle se maintient pour un certain temps, ce n'est que par le brigandage, le pillage et la dépopulation du pays.

La voix unanime des gouvernements et des peuples a reconnu que la Russie avait violé les traités qui étaient le seul titre sur lequel pût s'appuyer son usurpation. La conscience humaine, par l'organe du plus puissant souverain de l'Europe, a reconnu que nos droits étaient inscrits dans l'histoire et dans les traités. C'est au sang de nos héros et aux sacrifices innombrables de la nation qu'est due cette déclaration.

Mais l'audace de nos ennemis n'en est pas diminuée. Bravant le sentiment public, ils poursuivent leur œuvre criminelle, ils croient pouvoir assurer la perpétuité du mal et leur triomphe par l'extermination de la nation polonoise, dont ils font le prétexte de l'oppression universelle.

Il est enfin venu, le moment prédit par le

FUJLLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 1^{er} JANVIER 1864.

N^o 68.

LE FIDÉICOMMISS

CHAPITRE XLIII

(Suite).

Mlle Virginie de Lispar avait atteint sa dix-neuvième année sans qu'un seul des jeunes gens qu'elle avait eu occasion de voir eût enflammé son cœur. A la vérité, elle n'avait pas eu jusqu'ici, contrairement à l'usage, à résister à des tentations bien fortes ; car, si elle avait été l'objet de quelques petites assiduités, personne ne lui avait fait sérieusement la cour. La raison était simple : d'abord elle était pauvre, et, d'un autre côté, elle comptait des seigneurs dans sa famille. Il y avait aux environs peu de gens riches, et ils cherchaient des partis convenables sous le rapport de la fortune. Des hommes bons et honnêtes, d'une position modeste,

par exemple trois jeunes fonctionnaires, qui avaient jeté sérieusement les yeux sur la jolie Virginie, la bonne ménagère, avaient reculé devant une famille si orgueilleuse et hautaine.

« Dieu nous preserve, pensaient-ils, de devenir parents du colonel ! »

Pas un d'eux n'osait s'y risquer. Une troisième classe, quelques enseignants et lieutenants pauvres, qui n'avaient pu voir les beaux yeux de Virginie sans que leur cœur battît avec force, devaient également renoncer à tout espoir de l'épouser, faute de moyens d'existence ni d'un côté ni de l'autre. De notre temps, il devient de plus en plus rare que les jeunes gens se contentent d'une chaumière et d'un cœur ; à quelques exceptions près, l'amour a même aujourd'hui sa prose la plus plate. Nous vivons dans le siècle de la raison.

Mais où donc en étions-nous ? Aux dix-neuf ans de Virginie ! Dix-neuf ans et pas un amoureux — c'est pourtant là une terrible pensée ; et voilà pourquoi feu le colonel, lorsque sa nièce refusa la main du chambellan, s'écria dans son dépit : « Dieu soit loué ! on pourra dire au moins qu'elle a eu un prétendant ! » Oui, Dieu soit loué ! elle avait eu un prétendant, et toute la cour s'étonnait fort qu'elle l'eût refusé. Mais les jeunes personnes sont si capricieuses ; pas toutes cependant : ce serait un peche de le prétendre ; beaucoup d'entre elles, même, ne s'inquiètent guère que le monde dise, oui, ou non : « Elle a accepté avec joie le premier venu. » Et elles font très bien, parce que celles qui ont eu le plaisir de pouvoir rejeter une offre avantageuse ne retrouvent pas toujours l'occasion d'en accepter une autre.

Loin de nous, du reste, de préférer à notre modeste Virginie une vanité si puérile et

si sottile, et surtout d'attribuer son refus du chambellan à un motif si mesquin, quand nous nous rappelons sa rougeur à ces paroles de sa mère : « Je ne vois dans tout le cercle de nos connaissances personne qui ait pu conquérir ton attachement ! »

La rougeur est un grave indice, et Virginie n'aurait certes pas rougi sans raison. Peut-être, si nous l'exprimions ouvertement, trouverait-on un peu ridicule la supposition que le comte de Melin, qui comptait près de cinquante hivers, avait éveillé dans ce jeune cœur un sentiment capable de se manifester ainsi. Cette supposition n'est pas non plus une certitude ; mais le comte était un fort bel homme, et il ne portait pas, à beaucoup près, son âge. Et puis, avant de rechercher la main d'Isabelle, il avait eu, pendant un certain temps, presque autant d'attentions pour Virginie que pour sa cousine ; bref, il ne faut pas regarder comme un si grand miracle qu'une jeune personne qui n'a jamais eu de prétendant convoque, surtout à notre époque de raison, une certaine inclination pour un homme de l'âge du comte.

Il faut donc bien admettre qu'il en était réellement ainsi ; car, dès que le comte s'assit près de la fenêtre, à côté de Virginie, elle rougit jusqu'aux oreilles.

Le comte remarqua ce favorable avant-coureur d'une bonne conclusion, et en éprouva un ravissement qui eût bien été à un amoureux de vingt ans. Avec une vivacité surprenante chez un homme de son âge, il saisit le moment où le major était allé chercher une pipe dans sa chambre à coucher, tandis que la baronne regardait par l'autre fenêtre ses petits garçons qui jouaient dans la cour, et, pre-

nant la main de Virginie, il lui dit tout bas : « Je t'ai pas voulu demander formellement la permission de parler d'une chose sur laquelle je désire connaître d'abord la propre décision de mademoiselle. — Puis-je espérer que Mlle Virginie m'a deviné ? »

Quelle surprise qu'elle fût de la précipitation de cette démarche, elle fut très satisfaite de ce que le comte avait commencé par s'adresser à elle ; le temps pressait, et elle n'avait pas besoin d'ailleurs de réfléchir avant de faire une réponse qu'elle sentait depuis longtemps dans son cœur ; elle répondit donc à voix basse et avec une gracieuse timidité : « Je ne vois pas de raison de le nier ! »

— Puis-je interpréter ces paroles comme je le désire ? Virginie ne dédaignera donc pas mon cœur et mon nom ?

— J'essaierai de me rendre digne de tous les deux ! » répondit Virginie d'un ton ému et cordial ; et le regard dont elle accompagna ces paroles convainquit le comte qu'il avait atteint le but le plus beau de sa vie entière.

Il s'inclina profondément sur la main de sa jeune fiancée, et y imprima un baiser chaleureux.

« Ne désirez-vous pas fumer une pipe ? » demanda le major, qui rentrait en ce moment. Il savait très bien que son hôte ne fumait pas, et il connaissait sa réponse habituelle : « Non, je vous remercie, et j'espère que M. le major ne se gênera pas pour moi. » Cette fois il en fut autrement : le comte se leva, et dit sans autre préambule : « Je viens de risquer un aveu que j'avais sur le cœur depuis longtemps, et Virginie m'a fait une réponse qui, si ses parents la ratifient, me donnera le plus grand bonheur que j'aie goûté de ma vie. »

Il est facile de concevoir qu'on ne refusa point cette ratification. La joie ne fut pas bruyante, mais intime. Virginie avait donc eu, grâce à Dieu, deux prétendants à sa main, et elle était fiancée convenablement.

Le major, bien qu'il ne l'avouât point, n'était peut-être pas insensible au plaisir de saluer du titre de gendre un homme à qui le colonel lui-même eût si volontiers donné ce nom-là.

CHAPITRE XLIV.

Tandis qu'on célèbre à Latorp cette joyeuse fête, et qu'on boit à la santé des fiancés le meilleur vin du major, la maison du sacristain se réjouit d'un autre événement moins important, il est vrai, mais tout aussi intéressant pour elle : l'arrivée d'une lettre de Marie. Ses parents la considéraient, pour ainsi dire, comme un être supérieur, maintenant qu'elle avait été jugée digne, non-seulement d'être fiancée au jeune baron, mais encore de vivre sous la protection de la baronne et de Mlle Isabelle et dans leur société.

A la vérité, immédiatement après la grande catastrophe de Rinholm, la mère Christine avait dit à son mari : « Non, non, maintenant ce n'est pas un si grand bonheur que de devenir la femme d'un insensé, qui a perdu son nom et sa fortune, et qui ne possède pas même deux liards pour la nourrir ! Madame la baronne aura sans doute bien rabattu de son orgueil ; à présent on parle d'un autre ton qu'à l'époque où elle voulait nous forcer à donner Marie au neveu du commissaire. Marie pourrait bien être obligée de remplir toute sa vie l'office de garde-malade — ou, ce qui serait pire encore,